

Fiche de poste
Direction de l'administration pénitentiaire
Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales

Intitulé du poste :	Adjoint au sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales
Corps concernés :	Administrateur civil
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire / Service de l'administration Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales (SDRHRS)
Localisation :	35 rue de la gare - Paris 19 ^{ème} (site du Millénaire)
Poste profilé :	Oui

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la Justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 40 000 agents. Outre l'administration centrale, 188 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre deux services à compétence nationale, l'Agence nationale du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice et le service national du renseignement pénitentiaire, ainsi qu'une école de formation (ENAP). Elle prend en charge en moyenne 240 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et 70 000 sous écrou.

I - Missions et organisation de la sous-direction

A l'administration centrale, la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales (SDRHRS) appartient au service de l'administration. Elle compte environ 150 agents (fonctionnaires et agents non-titulaires) et se compose de 5 bureaux et d'une mission :

- la mission de la performance et de la qualité de la gestion des ressources humaines ;
- le bureau du recrutement et de la formation des personnels ;
- le bureau des affaires statutaires et de l'organisation du dialogue social ;
- le bureau de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des crédits de personnels ;
- le bureau de la gestion des personnels ;
- le bureau de la gestion personnalisée des cadres.

Le périmètre d'action de la sous-direction s'étend à l'ensemble des agents, tous corps et catégories confondus, exerçant au sein de l'administration pénitentiaire.

Sous l'autorité d'un sous-directeur et de son adjoint(e), la SDRHRS est notamment chargée de conduire les travaux de réforme statutaire (refonte des textes afférents à chacun des corps propres) et indemnitaire (application du RIFSEEP et déploiement des dispositifs indemnitaires des corps propres non soumis au RIFSEEP), de la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs des corps propres de la DAP (qui inclut une gestion qualitative de certains cadres de la DAP), du suivi de la masse salariale (environ 2,6 Mds € CAS compris), de l'organisation du dialogue social (structuration de l'agenda social, préparation des travaux des instances représentatives, concertation informelle) et de la mise en œuvre de la politique de recrutement et de formation, dans le contexte dynamique de la création de 5200 postes sur la période 2018-2022.

II - Description du poste

L'adjoint au sous-directeur assure l'intérim du sous-directeur en son absence. Il l'appuie en permanence dans sa fonction de direction et de coordination de l'activité des bureaux. Il occupe une place active au sein de la sous-direction à travers sa participation, chaque fois que nécessaire, aux réunions du comité de direction, ainsi qu'à toutes celles qui contribuent à structurer l'activité de la SDRHRS : réunions interministérielles ou interservices (prioritairement avec les services en charge du guichet unique : DGAFP et direction du budget), au cabinet du ministre, au sein de la DAP ou avec les autres directions du ministère.

Il participe à l'animation du dialogue social, qui passe notamment par un contact fréquent et régulier avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la DAP. Dans ce cadre, il est amené à participer aux différents comités techniques (CT AP, CT SPIP, CTM), au côté du président de l'instance. De même, il peut être appelé à présider certaines des instances paritaires des corps propres de la DAP.

Le titulaire du poste contribue à la définition du plan de charge de la sous-direction et participe au suivi et de la bonne exécution des missions confiées aux bureaux. En appui des équipes, il assure sur certains dossiers particuliers un rôle d'expertise et prépare les décisions lorsqu'elles nécessitent un arbitrage.

Il contribue plus particulièrement au pilotage de la masse salariale et des effectifs, élabore les dossiers budgétaires à destination du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) et de la direction du budget et participe aux réunions afférentes.

Il participe aux travaux et réflexions menées avec les autres sous-directions, les partenaires institutionnels ou extérieurs de l'administration pénitentiaire et les organisations professionnelles. Il est une force de proposition sur l'ensemble des sujets et domaines dont il a la charge, tant pour la sous-direction que pour la direction de l'administration pénitentiaire.

III - Compétences requises

Le titulaire du poste doit disposer des compétences suivantes :

- Expérience et capacité managériales
- Rigueur, sens politique et discrétion
- Capacité de synthèse et qualité d'organisation
- Sens du relationnel affirmé et capacité de négociation
- Capacité à faire face à une charge de travail conséquente

Renseignements et candidatures :

Stéphane BREDIN – directeur de l'administration pénitentiaire
stephane.bredin@justice.gouv.fr - Tél. : 01 70 22 80 21

Pierre AZZOPARDI – chef du service de l'administration
Pierre.azzopardi@justice.gouv.f -Tél. : 01 70 22 83 34

Philippe GICQUEL – sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales
philippe.gicquel@justice.gouv.fr -Tél. : 01 70 22 84 55